



Le SNEP-FSU exige un Plan d'Urgence pour l'Égalité Réelle en Outre-mer : une motion historique portée par l'union de tous les territoires

À l'issue du Congrès National de Guidel, le SNEP-FSU a franchi une étape historique dans la défense des services publics ultra-marins. La mobilisation engagée lors de notre congrès académique en Guadeloupe a trouvé un écho immédiat et puissant dans les revendications portées par l'ensemble des sections SNEP-FSU d'Outre-mer.

Cette convergence des luttes a permis de forger une motion commune, adoptée à l'unanimité au niveau national. Elle souhaite marquer une rupture avec des décennies de sous-investissement structurel et témoigne de la force d'un syndicalisme ultra-marin uni.

Une légitimité incontestable et une représentativité de référence

Le SNEP-FSU n'est pas seulement une force de proposition, c'est l'organisation largement majoritaire qui exprime la voix de toute une profession. Fort de près de 10 000 syndiqués (soit un tiers des 30 000 enseignants d'EPS de France), le syndicat a réaffirmé sa position de leader lors du Congrès.

Dans notre académie, cette représentativité est ancrée dans l'histoire : avant la loi de 2019 de transformation de la fonction publique, le SNEP-FSU recueillait plus de 80 % des suffrages **obtenant 8 sièges sur 9 en CAPA et l'intégralité des 9 sièges en CAPN**. Malgré l'évolution des instances, loin de s'éroder, cette confiance massive des collègues s'est encore renforcée au fil des ans. C'est donc au nom d'une profession quasi unanime que nous nous adressons aujourd'hui aux pouvoirs publics.

Une expertise partagée face à la rupture de l'égalité

Le constat, porté d'une seule voix par les sections de Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion et Guadeloupe, est sans appel : la géographie ne peut plus servir de prétexte à une sous-citoyenneté. Nos élèves et nos collègues évoluent dans des conditions de pratique durablement dégradées. Le manque de bassins de natation et l'absence de couverture des plateaux sportifs exposent quotidiennement les usagers à des risques sanitaires graves (UV, chaleur extrême, pollutions).

Les piliers du Plan d'Urgence revendiqué


Le SNEP-FSU Guadeloupe interpelle officiellement Monsieur le Préfet et Monsieur le Recteur sur les points d'urgence suivants (axes non exhaustifs, le détail technique figurant dans la motion intégrale) :

- **La « Tropicalisation » des infrastructures** : Plan pluriannuel pour la couverture des équipements sportifs et transition écologique (solaire).

- **Justice Sociale et Retraite** : Intégration de la majoration de vie chère dans les pensions, déconjugalisation de l'ISG et maintien intégral des 40 % lors des congés maladie.
- **Santé au travail** : Reconnaissance de la pénibilité spécifique liée au climat tropical (UV, sargasses, bruit).
- **Justice Administrative** : Nationalisation de la gestion des CIMM pour garantir l'équité des mutations.

Une force collective désormais incontournable

Ce processus, né en Guadeloupe et enrichi par l'expertise de tous les camarades d'Outre-mer, témoigne d'une volonté farouche de mettre fin à l'opacité administrative.

 Motion intégrale :

<https://www.snepfsu-guadeloupe.net/2026/04/13/outre-mer-le-snep-fsu-porte-lexigence-dune-egalite-reelle-au-niveau-national/>

 Synthèse Bulletin (p.6) :

<https://www.calameo.com/read/004604902765c7e2cd603?authid=UWs7jsyWCmgX>

Le bureau académique du SNEP-FSU Guadeloupe restera vigilant et mobilisé aux côtés de l'ensemble des sections ultra-marines pour obtenir des engagements budgétaires et législatifs concrets.